



MAIRIE DE

La Chenalotte

1 rue des Écoles, 25500 LA CHENALOTTE – Tél. 03 81 67 35 27 - mairie.lachenalotte@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 MARS 2021 Convocations du 05 MARS 2021

Présents : Mme Brigitte LIGNEY, M. Dimitri COULOUVRAT, M. Florian GAIFFE, Mme Valérie EL NIESS, Mme Salomé CLERC, M. Romain DONIER, M. Christophe LE GAC, M. Jérôme LENTIER, Mme Agnès MARGUET, Mme Monique MOREAU, M. Julien ROUBLLOT

Secrétaire : Mme Monique MOREAU

1 DELIBERATION : PNR ELECTION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT

Suite à la délibération du 28 janvier 2020 approuvant l'adhésion de la commune au projet du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger 2021-2036 et à l'approbation du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté du 16 novembre 2020, ce dossier a été transmis au ministère de Ecologie et Solidaire pour déterminer son périmètre et préparer l'arrêté de classement pour 15 ans.

Mme le Maire précise qu'il est nécessaire de désigner deux délégués : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant. Chaque délégué titulaire disposera d'une voix délibérative. Sont élues à l'unanimité :

- Mme Brigitte LIGNEY, déléguée titulaire
- Mme Valérie EL NIESS, déléguée suppléante

Pour rappel, la contribution des communes sera basée sur une participation de 2 €/ an et par habitant. Au titre de l'année 2021, elle sera versée au prorata de l'existence du PNR. Pour les EPCI, la contribution sera fixée à 2.50 €/ an et par habitant.

2 DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Les membres du Conseil municipal approuvent, à l'unanimité, les comptes de gestion 2020 de Mme le Receveur, en concordance avec les comptes administratifs 2020 pour le budget assainissement.

3 DELIBERATION : PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Les membres du Conseil municipal examinent les résultats de l'exercice 2020 – Budget Assainissement

BUDGET ASSAINISSEMENT			
SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses 2020	43 304,85 €	Dépenses 2020	10 276,83 €
Recettes 2020	41 077,48 €	Recettes 2020	8 717,93 €
Déficit 2020	- 2 227,37 €	Déficit 2020	- 1 558,90 €
Résultats antérieurs	173 868,50 €	Résultats antérieurs	23 102,26 €
Résultat de clôture 2020	171 641,13 €	Résultat de clôture 2020	21 543,36 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020			193 184,49 €

Mme le Maire quitte la salle au moment du vote. A l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent les comptes administratifs 2020 et décident de reporter les résultats au Budget Primitif 2021

- Investissement Recettes 21 543,36 €
- Fonctionnement Recettes 171 641,13 €

4 DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET COMMUNE

Les membres du Conseil municipal approuvent, à l'unanimité, les comptes de gestion 2020 de Mme le Receveur, en concordance avec les comptes administratifs 2020 pour le budget assainissement.

5 DELIBERATION : PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET COMMUNAL

BUDGET COMMUNAL			
SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses 2020	211 437,58 €	Dépenses 2020	180 570,50 €
Recettes 2020	348 650,69 €	Recettes 2020	61 408,12 €
Déficit 2020	137 213,11 €	Déficit 2020	- 119 162,38 €
Résultats antérieurs	711 716,06 €	Résultats antérieurs	130 115,30 €
Résultat de clôture 2020	848 929,17 €	Résultat de clôture 2020	10 952,92 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020			859 882,09 €

Mme le Maire quitte la salle au moment du vote.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent les comptes administratifs 2020 et reportent les résultats au budget primitif 2021.

6 DELIBERATION : CHOIX D'UN MAITRE D'ŒUVRE - PROJET EXTENSION ET RENOVATION DE L'ÉCOLE – MISE EN PLACE D'UNE CHAUDIÈRE BOIS PLAQUETTES AVEC RESEAU DE CHALEUR

Suite à la consultation dans le cadre d'un marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension et la rénovation du bâtiment de l'école et de la mise en place d'une chaudière bois à plaquettes avec un réseau de chaleur, Mme El Niess informe que l'ouverture des plis a eu lieu le 22 février dernier. Un rapport d'analyse des offres a été établi par le SYDED. Quatre cabinets d'architectes ont répondu.

Après la présentation des résultats de cette consultations, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de suivre l'avis du SYDED et de :

- **Retenir** le Cabinet d'architectes Mme Dominique REYMOND -25500 - Morteau, mandataire et M. Régis Brétilot, architecte 25570 – Grand 'Combe-Châteleu, comandataire du groupement constitué des bureaux d'étude :
BET GALLET – Ecole-Valentin (Bureau d'étude fluides), BET VAUTE-SCHERMESSER – Besançon (électricité), BET PERRIN & ASSOCIES – Orchamps-Vennes (structure) et BEFS – Rurey (économie de la construction), ayant présentée l'offre considérée comme la plus aboutie au regard des critères de sélection retenus (prix 40 %, valeur technique 60 %) pour un montant de **109 032,00 € TTC**.
- **Autoriser** Mme le Maire à signer les pièces du marché de maîtrise d'œuvre et tous documents nécessaires à la bonne exécution de celui-ci.

- autorise Mme le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage ainsi que la convention financière et tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération. Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 176 250 € TTC dont 104 325 € TTC pour la commune.

9 DELIBERATION : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- adopte le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à la date de ce jour,
- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Service	Libellé emploi	Grade Minimum	Grade Maximum	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art. 3-3	Postes pourvus	Postes vacants	Durée temps de travail
Service Administratifs	Agent chargé de l'accueil, de l'administratif et de la comptabilité	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	OUI	1	0	1 : 15 h/35
Service Technique	Agent chargé des bâtiments et des espaces verts	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	OUI	1	0	1 : 20 h/35
Service Technique	Agent chargé des bâtiments et des espaces verts	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	OUI	1	0	1 : 20 h/35

10 DELIBERATION : VALIDATION DE DEVIS

Après études des différentes commissions, le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer les devis suivants :

- **Petite salle des Tilleuls** : remplacement d'une fenêtre et rangement pour le périscolaire (Menuiserie GP VERMOT - La Chenalotte) d'un montant de 195,00 € et de 1 212,00 € TTC.
- **Projet Ecole/Chaufferie bois** : dépistage amiante (Qualiconsult - Besançon) d'un montant de 576,00 € TTC.
- **Election** : acquisition d'une urne (Sedi Equipement - Uzès) d'un montant de 248,40 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

- **Suivi ralentisseur RD N° 437** : une réunion est prévue sur site afin visualiser la proposition soumise par le bureau d'étude retenu, BE TVRD25.
- **Suivi rue Limonaderie** : les travaux sont terminés. Les marquages au sol seront repris dès que les conditions météorologiques le permettront. Une partie de la subvention DETR a été versée pour un montant de 22 110,02 Euros. Le montant total de cette subvention s'élèvera à 27 637,53 € pour un montant subventionnable de 92 125,10 € (taux de subvention = 30%).
- **Affouage** : les personnes intéressées peuvent se manifester en mairie soit par mail ou par écrit.